



## PROCES-VERBAL

|         |  |             |
|---------|--|-------------|
| Objet : | <b>Séance du Conseil d'établissement</b> | <b>No 6</b> |
|---------|--|-------------|

|              |  |
|--------------|--|
| Présents :   | <ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Parents</u> : Mmes Annarita Pasquali et Jeanine Carron, M. Jacques Membrez</li><li>• <u>Société civile</u> : MM. Pierre-André Emery, Sylvain Béné, Séraphin Reuse et Olivier Wälchli</li><li>• <u>Ecoles</u> : Mme Isabelle Piguet-Cochet, MM. Claude Chevalley, François Delessert et Marc Ducret</li><li>• <u>Autorités</u> : Mmes Brigitte Fahrni Chiusano et Nicole Rimella, MM. Jean-Pierre Schwab et Richard Sendra</li></ul> |
| Excusé :     | <u>Parents</u> : M. Franco Amoroso   |
| Présidence : | Mme Nicole Rimella   |
| Auteur :     | Mme Carole Dind  |

### Description de la séance

|                     |  |
|---------------------|--|
| Date de la séance : | Mercredi 3 mars 2010 à 19 h 30<br>Maison de Commune, salle no 1 - La Tour-de-Peilz |
|---------------------|--|

### Ordre du jour

1. Ordre du jour et adoption
2. Procès-verbal de la séance du 18 novembre 2009
3. Informations des directeurs primaire et secondaire
4. Discussion et prise de position sur les articles (32 à 39) de l'avant-projet de loi sur l'enseignement obligatoire relatifs au Conseil d'établissement
5. Retour et informations des groupes de travail
  1. « prévention »
  2. « activités parascolaires »
6. Propositions individuelles et divers



### 1. Ordre du jour et adoption

L'ordre du jour n'appelant pas de commentaires, il est accepté tel que présenté.

### 2. Procès-verbal de la séance du 18 novembre 2009

La parole n'étant pas demandée, le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2009 est adopté, avec remerciements à son auteur.

### 3. Informations des directeurs primaire et secondaire

Au secondaire, il est de plus en plus difficile de trouver des remplaçants, notamment des maîtres généralistes, ou semi-généralistes, prêts à reprendre un enseignement complet dans des classes de VSO. Nous sommes également à la recherche très active de maîtres d'allemand. Il n'est pas possible de faire appel aux étudiants de la HEP, qui sont astreints à suivre des cours régulièrement et ne peuvent donc pas se libérer. Ce problème ne se retrouve pas encore, pour l'instant, au primaire.

La répartition de l'enseignement pour la rentrée prochaine est sur les rails. Il a fallu tenir compte de la réorganisation scolaire. Celle-ci implique 1½ poste environ de transfert de maîtres dans des établissements de la région, mais globalement tout se passe bien. Les choses seront plus problématiques dans une année puisque nous allons perdre encore deux classes VSB supplémentaires, ce qui risque d'avoir des conséquences importantes pour certaines disciplines.

Les camps de ski de fond se sont déroulés dans d'excellentes conditions. Les camps de ski de piste commencent la semaine prochaine.

Des restrictions d'utilisation ont dû être mises en place au réfectoire. Priorité est donnée aux élèves qui paient leur repas. Les enfants qui achètent leur pique-nique au magasin et qui squattent ensuite le réfectoire sont très nombreux. Nous manquons donc parfois de place. Il est difficile de trouver la solution idéale. Pour tenter de gérer un peu mieux la pause de midi, une personne va être prochainement engagée, également pour assurer une certaine forme de surveillance.

Au primaire, les journées à ski aux Pléiades se sont bien déroulées, malgré quelques petits bobos, la plupart sans gravité.

Une baisse d'effectifs assez considérable est également prévue au primaire. La volée d'entrée au 1<sup>er</sup> CIN ne sera guère plus importante que celle de cette année. Seules neuf classes enfantines seront donc ouvertes et il y aura une classe de 1<sup>ère</sup> année CYP en moins, avec les conséquences que cela implique sur l'enveloppe budgétaire.

Une « Semaine de la lecture » sera organisée du 19 au 23 avril. Les enfants prendront part à des ateliers de lecture, il y aura une journée de contes le mercredi et, le vendredi, une petite manifestation viendra clore cette semaine particulière.

### 4. Discussion et prise de position sur les articles (32 à 39) de l'avant-projet de loi sur l'enseignement obligatoire relatifs au Conseil d'établissement

Seul l'article 34 subit une modification, par l'ajout d'un nouvel alinéa :

*« Le Conseil d'établissement veille à la cohérence de la journée de l'élève et formule des propositions à l'intention des instances compétentes. »*



Cette disposition paraît évidente, mais il faudra voir ce que cela impliquera pour le Conseil d'établissement. Dans les faits, celui-ci n'a en effet pas de pouvoir décisionnel. Il pourra tout au plus faire part de ses remarques ou de ses désirs. La journée de l'élève ne se résumant pas à la journée scolaire, il faudra monter une organisation qui tienne compte non seulement de la nouvelle grille des horaires et de leur harmonisation, mais aussi de la problématique liée notamment à l'accueil parascolaire. Les besoins en la matière ne peuvent pour l'instant pas être définis, la loi n'ayant pas encore été votée. Mais la commune s'y prépare déjà. Une bonne collaboration entre les différentes instances (direction des écoles, commune, conseil d'établissement, etc.) sera donc nécessaire.

Au final, la totalité des membres présents donnent un avis positif à l'article 34 tel que proposé.

#### 5. Retour et informations des groupes de travail

Les groupes de travail « Prévention » et « Activités parascolaires » ne se sont pas encore réunis cette année. Ce point sera repris lors de la prochaine séance.

Mme B. Fahrni-Chiusano revient sur le problème de la maltraitance des élèves. Une conférence s'est tenue récemment à Kandersteg, avec des actions à mettre en place et une déclaration contre le harcèlement des enfants ([www.kanderstegdeclaration.org](http://www.kanderstegdeclaration.org)).

A l'initiative de la police cantonale, tous les établissements scolaires du canton se sont vu proposer des conférences aux parents des 6<sup>ème</sup> année, qui rappellent la responsabilité et le rôle des parents et présentent le programme proposé aux élèves dans le cadre de la prévention des délits. Dans la région, seul notre établissement a répondu favorablement. Cette soirée aura lieu le 27 mai prochain, à 19h30, à la salle des Remparts.

Des ateliers « Jardins des parents » sont désormais proposés aux parents d'enfants et d'adolescents dans plusieurs lieux du canton. Une telle structure sera prochainement créée pour les communes de Vevey et La Tour-de-Peilz. Le soutien à la parentalité est un programme de prévention conduit par le Service de protection de la jeunesse ; il s'inscrit dans le cadre de la loi sur la protection des mineurs, qui prévoit le développement de dispositifs de l'accompagnement de la fonction parentale. Espace ressources a élaboré et réalisé ces « Jardins des parents » en collaboration avec l'Association des parents d'élèves (APE-Vaud), Pro Familia Vaud, la Fédération suisse pour la formation de parents (FSFP) et la Fédération vaudoise des Ecoles de parents (FVEP). Ces espaces de soutien visent à donner confiance aux parents, à tabler sur leurs capacités créatives et à développer des interactions positives avec leurs enfants.

#### 6. Propositions individuelles et divers

La soirée d'information Action Innocence sur les dangers liés à l'utilisation d'internet a rencontré un bon succès auprès des parents. Suite à la prévention qui a été donnée dans les classes, décision a été prise de pérenniser cette action, probablement en interaction avec Pro Familia, qui intervient également en 4<sup>ème</sup> année.

Le groupe « Prévention santé » de l'école s'est réuni pour la première fois cette semaine. Son but est non seulement la prévention, mais aussi la promotion de la santé. Davantage d'informations seront données lors d'une prochaine séance.

Le thème du cortège de la Fête de la Jeunesse n'est pas encore totalement défini. Une séance est prévue tout prochainement avec les sociétés locales partenaires de la fête. Il faudra aussi établir la liste de présence des membres du Conseil d'établissement sur le stand. Cette année, la cérémonie des promotions se déroulera en deux fois (14h00 et 17h00), avec une salle des Remparts enfin climatisée !

Les représentants des parents vont prochainement organiser leur séance annuelle pour les parents d'élèves.



---

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h30.

| <b>Prochaine séance</b> |                              |
|-------------------------|------------------------------|
| Date et heure :         | Mercredi 9 juin 2010 à 19h30 |

La Tour-de-Peilz, le 4 mars 2010

**AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT**

La Présidente

La Secrétaire

N. Rimella

C. Dind

